COLLÈGE SAINT-MICHEL GOSSELIES

Le 23 novembre 2026

Objet : organisation de la fin du trimestre et remise du bulletin P2

Chers parents,
Chers élèves,

Nous vous communiquons diverses informations relatives à l'organisation des trois dernières semaines du trimestre. La première partie de ce courrier concerne les élèves du degré inférieur. Nous nous adressons ensuite à l'ensemble des parents et élèves.

Informations concernant les élèves de 1re, 2e et 3e années uniquement.

La réforme du tronc commun ne va pas sans un accompagnement spécifique pour nos professeurs du degré inférieur (DI). En effet, le lundi 30 novembre une quinzaine de professeurs du DI, doivent suivre une formation organisée par IFPC (Inter réseau). En conséquence de quoi les cours en 1re, 2e et 3e seront quelque peu perturbés. Nous veillerons, dans la mesure du possible, à aménager les horaires de classes impactées afin de limiter le nombre d'heures d'étude en cours de journée. Le jeudi 3 décembre l'ensemble de nos professeurs qui donnent cours en première année participeront à des ateliers collectifs organisés par le SeGEC (réseau libre catholique). Nous ne serons donc pas en mesure d'organiser les cours en 1re et 2e années ce jour-là. Les élèves de 1re et de 2e années seront donc en congé pédagogique le jeudi 3 décembre.

Informations relatives à tous nos élèves

Par ailleurs, comme vous avez déjà pu en prendre connaissance dans l'agenda du premier trimestre, le lundi 14 et le mardi 15 décembre nous organisons des conseils de classe, les cours seront donc suspendus ces deux jours-là. Néanmoins des activités obligatoires auront lieu le lundi 14/12 de 8h15 à 16h15 pour les élèves de 1re année (natation et langue moderne). Les parents des élèves de 1re année recevront les informations relatives à l'organisation de cette journée ultérieurement (courrier relatif à l'activité natation déjà transmis).

À la suite de ces conseils de classe, le titulaire de votre enfant vous remettra le bulletin de la période 2, sur rendez-vous, le jeudi 17 décembre de 14h45 à 18h30. Cette rencontre avec le titulaire sera donc l'occasion de poser un diagnostic de la situation scolaire de votre enfant après un trimestre de cours. Pour l'organiser, nous vous invitons à compléter le talon ci-dessous en cochant une ou plusieurs tranche(s) horaire(s). Le titulaire vous communiquera, par la voie de l'agenda de l'élève, l'heure qui a été retenue.

TALON A REMETTRE AU TITULAIRE POUR LE . . . . . (à compléter par le titulaire)

Monsieur / Madame …… souhaite(nt) venir chercher

le bulletin de ……, élève en …… ……. (année + lettre de la classe).

le jeudi 17 décembre (veuillez entourer la (ou les) tranche(s) horaire(s) qui vous conviennent)

- entre 14h45 et 15h30
- entre 15h30 et 16h30
- entre 16h30 et 17h30
- après 17h30
- à n'importe quel moment

SIGNATURE:

Si exceptionnellement vous ne pouvez pas venir chercher le bulletin de votre enfant au moment prévu,

- le titulaire peut vous proposer un autre moment à sa meilleure convenance après la remise officielle des bulletins;
- le titulaire pourra le remettre le jeudi 17/12 à une tierce personne après avoir reçu de votre part une décharge écrite mentionnant le nom de la personne en question;
- si aucun arrangement n'est possible, le bulletin sera remis, à l'élève, le vendredi 18 décembre.

En aucune façon les bulletins ne seront remis avant la date prévue.

Veuillez noter d'ores et déjà qu'une réunion de parents-professeurs sera organisée le mardi 5 janvier 2026 de 14h45 à 18h30 Pour prendre rendez-vous, nous vous invitons à contacter directement, par mail, les professeurs que vous désirez rencontrer.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en nos sentiments les meilleurs.

Les professeurs titulaires B.FOUCART Directrice Adjointe V.PETIT Directrice

Récapitulatif	
Lundi 30/11 :	**1, 2, et 3** : Perturbations de cours en 1re, 2e et 3e plusieurs classes pourront arriver plus tard et / ou repartir plus tôt. L'éducatrice/eur transmettra l'information par la voie habituelle.
Jeudi 3/12 :	**1 et 2** : Journée pédagogique (pas cours) pour les élèves de 1re et 2e années.
Lundi 14/12 :	**1** : Activités obligatoires de 8h15 à 16h15 pour les élèves de 1re **2, 3, 4, 5 et 6** : Conseils de classe (pas cours) pour les élèves de la 2e à la 6e.
Mardi 15/12 :	**TOUS** : Conseils de classe (pas cours) pour tous les élèves de la 1re à la 6e.
Jeudi 17/12 :	**TOUS** : Remise des bulletins sur rendez-vous Suspension des cours à 14h30 pour les élèves de la 1re à la 6e .
Vendredi 18/12 :	**TOUS** : Fin des cours à 15h20 pour les élèves de la 1re à la 6e .